

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

2 exemplaires du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence à l'inspecteur du travail.

1 exemplaire du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles à



Direction Générale du Travail

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES

CEA N° 10113-03

DP

23

Délégués du Personnel - Savoie, Dauphiné - Collège 2 (Titulaires)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT		COLLÈGE CONCERNÉ	
Raison sociale	NEXTIRAONE France	DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE :
Adresse :	2 rue du Maquis de Marseillères	Collège unique 1 <input type="checkbox"/>	(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)
Code postal :	38521 Ville : SAINT-EGREVE CEDEX	1er collège (ouvriers, employés) 2 <input type="checkbox"/>	Ouvriers 1 <input type="checkbox"/>
Siret de l'établissement :	42469104600447	2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) 3 <input checked="" type="checkbox"/>	Employés 2 <input type="checkbox"/>
Autres établissements concernés par l'élection :	Liste à compléter au verso	3ème collège (ingénieurs et cadres) 4 <input type="checkbox"/>	Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/>
Numéro de convention collective (IDCC) :	9512Z	Autre 5 <input type="checkbox"/>	Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>
INFORMATIONS SUR L'ELECTION		Ingenieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/>	
Durée du mandat des élus :	3 années	Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>	
Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) :		Autres : Chefs de service 7 <input checked="" type="checkbox"/>	
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) :	<input type="checkbox"/>		
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) :	19/04/2007		

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR		du 22/09/2010 à 14h00 au 28/09/2010 à 16h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 65	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
B. Nombre de votants	B = 53	2. Le quorum a-t-il été atteint ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 1	QUORUM = $\frac{A}{2} = E = \frac{65}{2} = 32,50$	Nombre de listes présentées
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 52	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E	Nombre de sièges à pourvoir P = 3
		Quotient électoral (2 décimales)	$G = \frac{D}{P} = \frac{52}{3} = 17,33$

MT1

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11		
BALLADONE Alain	H	1 CFE-CGC	12	12	12	1	12,00						0
LEMALLIER Frédéric	H	2 CGT	40	40	113	3	37,67					Élu	3
GRAULICH Patrick	H			35				2	1° - 12,56			Élu	
FRANCOIS-BRAZIER Veronique	F			38				2				Élu	

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :		
Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Signature des membres du bureau de vote :			Suite de la liste des SIRET associés :			
NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale	Signature				
BERNARD VANS Agnès	UNSA - UAF	<i>[Signature]</i>				
GERARD BOUCE	CGT	<i>[Signature]</i>				
LOUIS PAULY	CFDT	<i>[Signature]</i>				
SPIETH Yvon		<i>[Signature]</i>				

PERSONNE A CONTACTER dans l'entreprise : (pour information complémentaire sur ce procès-verbal)		Cachet de l'entreprise	
Nom :		 NextiraOne France Direction des Ressources Humaines 84, rue Charles Michels 93284 Saint Denis Cedex RCS Paris 424 691 046	
Prénom :			
Fonction dans :			
N° de téléphone			
N° de télécopie			
Adresse e-mail			

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

C, P

ANS 105

A L'ISSUE DE L'ELECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

2 exemplaires du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles à

1 exemplaire du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles à



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction Générale du Travail

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

CEFB N° 1013 - 03

DP

24

Délégués du Personnel - Savoie, Dauphiné - Collège 2 (Suppléants)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT Raison sociale : NEXTIRAONE France Adresse : 2 rue du Maquis de Marseillères Code postal : 38521 Ville : SAINT-EGREVE CEDEX Siret de l'établissement : 42469104600447 Autres établissements concernés par l'élection : Liste à compléter au verso Numéro de convention collective (IDCC) : 9512Z INFORMATIONS SUR L'ELECTION Durée du mandat des élus : 3 années Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) : S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/> Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : 19/04/2007		COLLÈGE CONCERNÉ DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL Collège unique 1 <input type="checkbox"/> 1er collège (ouvriers, employés) 2 <input type="checkbox"/> 2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) 3 <input checked="" type="checkbox"/> 3ème collège (ingénieurs et cadres) 4 <input type="checkbox"/> Autre 5 <input type="checkbox"/>		COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE <small>(à cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</small> Ouvriers 1 <input type="checkbox"/> Employés 2 <input type="checkbox"/> Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/> Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/> Autres : Chefs de service 7 <input checked="" type="checkbox"/>	
--	--	---	--	--	--

CTEP TSA 79104 76934 ROUEN CEDEX 9

MS1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR du 22/09/2010 à 14h00 au 28/09/2010 à 16h00			
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 65	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
B. Nombre de votants	B = 53	2. Le quorum a-t-il été atteint ?	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 0	$QUORUM = \frac{A}{2} = \frac{65}{2} = 32,50$	Nombre de listes présentées : 2 Nombre de sièges à pourvoir : P = 3 Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{53}{3} = 17,67$
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 53		

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège	2ème siège	3ème siège		
MARCONE Jean-Louis	H	1 CFE-CGC	15	15	15	1	15,00	1*	15,00			Élu	1
LELONG Jean-Marc	H	2 CGT	38	38	110	3	36,67					Élu	2
LANDI Philippe	H			36				2				Élu	
CHERET Jean-Michel	H			36				2				Élu	

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Signature des membres du bureau de vote :

Suite de la liste des SIRET associés :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale	Signature
BEAUVAIS Aymé	UNSA-LIA	
CHOUSSY Adrien	CFTC	
POZELLE	CFDT	
LOUANT PAUL		
SPAETH Jérod		

PERSONNE A CONTACTER dans l'entreprise : (pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom :
Prénom :
Fonction dans :
N° de téléphone :
N° de télécopie :
Adresse e-mail :

nextiraone

NextiraOne France
Direction des Ressources Humaines
84, rue Charles Michels
93284 Saint Denis Cedex
RCS Paris 424 691 046

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

C.P.

Amus